

## Promenades urbaines : une vision pour le Vieux Saint-Laurent !

**Saint-Laurent, le 6 juin 2018** – Lors de la séance du conseil de Saint-Laurent tenue le mardi 5 juin 2018, l'administration laurientienne a déposé un Plan directeur de promenades urbaines pour revitaliser le Vieux Saint-Laurent, cœur historique de l'arrondissement. Première étape d'une vision à long terme de promenades reliant le territoire de Saint-Laurent à celui de la métropole, le projet consiste à aménager un réseau d'infrastructures vertes alliant biodiversité et vie urbaine, à travers des parcours écologiques reliant des lieux d'intérêt du secteur.

« Tourné vers l'avenir, Saint-Laurent cherche à imaginer la façon de planifier et de construire la ville de demain, en impliquant davantage encore ses citoyens. Nous sommes donc très fiers du Plan Directeur des Promenades urbaines, car il représente le fruit de nombreux échanges entre l'administration laurientienne et les citoyens, notamment une grande « charrette d'idéation » en 2013. Les citoyens seront également invités à participer à toutes les futures étapes de réalisation de ce Plan. Ces promenades urbaines permettront de mieux partager l'espace public, d'augmenter la biodiversité et d'encourager les déplacements actifs, tout en mettant en valeur notre somptueux patrimoine culturel et historique », a précisé le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa.

Le Plan propose des intentions d'aménagement pour trois pôles d'intérêts identifiés dans le secteur : un pôle commercial, un corridor vert et un pôle artistique et culturel. Deux étapes de ce Plan ont en réalité déjà été mises en œuvre : la refonte de la Place Rodolphe-Rousseau en 2017 dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal, et l'aménagement de la rue Decelles à l'été 2018, s'inscrivant dans le Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées (PIRPP) de la Ville de Montréal.

En partenariat avec les autres directions de l'arrondissement et de la Ville de Montréal, la Direction de l'aménagement urbain et service aux entreprises de Saint-Laurent, identifiera et priorisera les interventions parmi celles proposées dans le Plan, selon leur faisabilité technique et l'estimation des coûts. Ces interventions seront soit intégrées au Plan triennal d'immobilisation 2018-2021 soit à toute autre option financière possible. La stratégie et le calendrier de mise en œuvre dépendront de ces facteurs restants encore à préciser.

Pour de plus amples renseignements, consultez le Plan Directeur des Promenades urbaines dans la rubrique « [Projets urbains](#) » de notre site Internet.

– 30 –

Source : Marc-Olivier Fritsch, Chargé de communications  
Direction d'arrondissement  
Division des communications et des relations avec les citoyens  
514 855-6000, poste 4342 / marc-olivier.fritsch@ville.montreal.qc.ca

Renseignements : Marc-Olivier Fritsch  
Lignes médias : 438 368-3318 ou 514 825-6231